



L'Étincelle

Pour la construction d'un parti des travailleurs
communiste révolutionnaire



PSA
CT VELIZY

Lundi 08 Mars 2021

Le gouvernement s'en prend aux chômeurs : Quoi qu'il en coûte... mais pour qui ?

Covid oblige, le gouvernement avait renoncé à appliquer la réduction des allocations chômage prévue au 1^{er} avril 2020. Mais Élisabeth Borne, la ministre du Travail, a annoncé que la réforme de l'assurance-chômage entrera en vigueur dès le 1^{er} juillet. Pas la partie qui pénaliserait les patrons abusant du travail précaire, repoussée à 2022, autant dire aux calendes grecques en cette année électorale. C'est le montant des allocations qui baisserait.

Le gouvernement contre la précarité ou contre les précaires ?

Le gouvernement prétend que cette réforme servira à lutter contre les chômeurs qui « profitent » du chômage. Comme si c'était un choix d'être au chômage, surtout dans le contexte actuel ! Selon l'Unédic, 840 000 personnes (38 % des allocataires) connaîtraient ainsi une baisse d'indemnisation, de 20 % en moyenne, et cela pourrait aller jusqu'à des montants divisés par deux pour certains. Pour une personne ayant eu deux CDD de trois mois payés au Smic sur les 24 derniers mois, les allocations passeraient de 975 euros à 659 euros. Le salaire journalier de référence utilisé pour calculer les allocations prendra en compte les périodes d'inactivité, alors que, aujourd'hui, seules les périodes salariées sont prises en compte. Les demandeurs d'emploi alternant contrats courts et inactivité seraient les premiers pénalisés.

Une réforme qui n'a rien à voir avec la lutte contre la précarité

Les patrons sont responsables du chômage : en 2020, 360 000 emplois ont été détruits, rien que dans le privé. Le nombre de chômeurs devrait encore augmenter avec la fin des dispositifs de chômage partiel. Même Antoine Foucher, ex-directeur de cabinet de la ministre du Travail et l'un des principaux artisans de la réforme en 2019, reconnaît que ce n'est pas le moment d'appliquer la réforme et que « *les demandeurs d'emploi concernés vont avoir un lourd sentiment d'injustice* ».

Si le gouvernement voulait réellement combattre la précarité, il s'en prendrait à ceux qui utilisent les subventions publiques pour moderniser leurs installations et licencier. À ceux qui embauchent en CDD à répétition, ou en intérim, au lieu de créer les emplois fixes nécessaires.

Mais le malus prévu dans ce dernier cas sur les cotisations chômage est reporté en 2022 et les activités fortement touchées par la pandémie sont de toute façon sorties du dispositif.

Cette réforme devrait rapporter aux caisses moins d'1,3 milliard d'euros par an. À comparer aux

17,4 milliards de déficit de l'Unédic en 2020 du fait du financement du chômage partiel. Et au total, fin juillet 2020, des 470 milliards mobilisés pour venir en aide aux patrons, auxquels s'est ajouté un plan de relance de 100 milliards en septembre. Alors, pourquoi cette annonce soudaine d'une réforme qui ne rapportera qu'une goutte d'eau aux caisses mais va enfoncer un peu plus dans la misère les plus précaires ?

En s'en prenant aux chômeurs, qui seront poussés à accepter des contrats à n'importe quel prix, même mal payés, même avec des conditions de travail déplorables, le gouvernement fait pression à la baisse sur les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs.

Les véritables urgences

La véritable urgence en ce moment, ce serait de renforcer les filets de sécurité pour protéger les travailleurs de la crise.

- Il faudrait déjà **interdire tout licenciement**.
- Ensuite, **personne ne devrait vivre avec moins de 1 500 euros par mois** : c'est le montant minimum que le gouvernement alloue à tous les propriétaires de bars et restaurants. Pourquoi ce qui est bon pour ceux-là ne le serait-il pas pour les travailleurs privés d'emploi ?

Les patrons ont commencé leur offensive en licenciant, le gouvernement la poursuit en réduisant les allocations chômage. Et quoi demain ? La baisse de tous les salaires, la suppression du Smic ?

Est-ce que cette réforme sera la réforme de trop, celle qui nous mettra en colère et les contraindra à cesser leurs attaques ? On ne peut que l'espérer.

NOTRE PRESSE
version papier, en ligne et
sur les réseaux sociaux :

www.convergencesrevolutionnaires.com

Convergences révolutionnaires



On a perdu NEA

Depuis la dernière réunion de négociations sur NEA qui a eu lieu le 20 janvier, aucune nouvelle de la part de la direction ! Une situation bien confortable qui lui permet ainsi de ne pas nous verser l'indemnisation - même ridicule - de prise en charge des frais liés au télétravail qui doit être prévue dans l'accord.

Le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a annoncé que cette allocation serait exonérée d'impôt sur le revenu. Le seul avantage avec PSA c'est qu'on n'aura pas à se poser de question au moment de la déclaration d'impôt...

Cadeau de mariage aux salariés italiens...

En visite en Italie le 23 février, Tavares a fêté la récente union PSA-FCA en se plaignant aux syndicats que le "coût du travail" était plus élevé sur les sites italiens que sur les sites français. Pour lui "Fiat a les mêmes problèmes que PSA il y a sept ans", il va alors y apporter les mêmes réponses : suppressions de postes et augmentation de la charge de travail pour ceux qui restent.

Hier ceux d'Opel en Allemagne ou ceux de Vauxhall en Angleterre faisaient les frais de la gloutonnerie des actionnaires, aujourd'hui la direction veut s'attaquer à ceux de Fiat en Italie et demain ?

... Sans oublier les salariés français

Après avoir promis aux salariés de l'usine de Douvrin que la production du futur moteur essence EP GEN III pallierait la fin de la fabrication des moteurs diesels, la direction leur a finalement annoncé le 25 février qu'elle serait envoyée à l'usine Opel de Szegotthard en Hongrie. Il ne resterait alors à Douvrin que le moteur essence/hybride 3 cylindres lui aussi en sursis. Ce sont donc 1500 CDI et 200 intérimaires qui sont ainsi menacés de se retrouver sans emploi dans cette période où le chômage explose.

La direction fait miroiter une reconversion dans l'usine de batterie ACC... Mais elle est toujours à l'état de projet ! PSA veut fermer le site de Douvrin, menace les travailleurs italiens, sous-paye les ouvriers marocains : pour mieux nous exploiter tous !

Une prime qui en dit long...

La direction a annoncé une prime minimale de 2700 € nets (du moins pour ceux qui ont travaillé en CDI à temps plein). C'est plus que prévu et même réclamé par les syndicats béni-oui-oui du groupe. Avec un bénéfice net de 2,2 milliards d'euros pour l'année 2020 (en pleine crise Covid), de l'avis de beaucoup, c'était quand même la moindre des choses.

En revanche l'augmentation des salaires, est d'à peine 12 € par mois (pour un salaire de 1500 €). Une partie du salaire transformé en prime : de quoi maintenir une retraite au ras du sol pour les salariés les moins bien payés et parfois poussés à la prendre !

Un joli bénéfice pour les actionnaires, obtenu à coups de fusions-acquisitions avec Opel puis Fiat-Chrysler, de

gains de productivité et de mise en concurrence des salariés et des sites. Et pour nous, des miettes !

Affaire Zecler : un syndicat policier tente le contre-feu

Bruno Attal, membre du syndicat France police-Policiers en colère a publié une vidéo sur la chaîne *Touche pas à mon flic*, pour revenir sur l'Affaire Michel Zecler, du nom du producteur tabassé par des policiers au mois de novembre.

Pour lui, les policiers ont fait usage de « violence légitime », il ajoute même « j'ai l'impression que j'aurais fait pareil, peut-être même pire ». Avec de tels flics, les violences policières ont de beaux jours devant elles.

Un chômage pas si partiel

Un inspecteur du travail du Grand Est a dévoilé dans le journal *Le Parisien* quelques ficelles sur la fraude au chômage partiel. Pas mal de patrons ont saisi l'occasion pour que l'État paye les salariés à leur place, mais d'autres inventent carrément des travailleurs fictifs pour toucher plus d'aides ! Parmi d'autres, Air France a été prise la main dans le sac, à travers sa filiale Hop. Les patrons savent comment faire tomber l'argent dans leurs poches !

Castex et les cache-sexes

« Un soignant sur trois est aujourd'hui vacciné, ce n'est pas normal » disait Castex jeudi dernier, détournant la lenteur de la vaccination sur la méfiance réelle ou supposée des soignants par rapport aux vaccins. Les soignants responsables, vraiment ? La campagne de vaccination patine, en dépit du petit coup de publicité de ce weekend, parce que le gouvernement refuse de contraindre les laboratoires pharmaceutiques à accélérer la production ! Ce qui n'est pas normal, c'est que la pénurie de vaccins empêchait les soignants, encore il y a quinze jours, de se faire vacciner massivement. Cela fait plus d'un an qu'aurait pu être anticipée la mise en place logistique de cette campagne, la production et la livraison suffisantes de vaccins auprès de tous les soignants pouvant effectuer l'injection.

Retrouvez les bulletins *L'Étincelle* sur Facebook :



NPA *L'Étincelle* - PSA région parisienne

